



## FICHE DE POSTE

**Classification : P1  
N° 2018/100**

**- Technicien d'Information Médicale -**

**Page 1/3**

### Informations Générales

- Intitulé du poste :** Technicien d'Information Médicale (TIM)
- Responsable hiérarchique :** Directeur Ressources Matérielles et Affaires Financières
- Responsable fonctionnel :** Médecin DIM (Département d'Information Médicale)  
Responsable de la cellule de pilotage médico-économique
- Lieux de travail :** Département d'Information Médicale (Pôle PUMA)  
Direction des Ressources Matérielles et Affaires Financières

### Références réglementaires et/ou institutionnelles

- Décret n° 2011-744 du 27 juin 2011 modifié portant statut particulier du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers
- Décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière
- Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière : codes métiers 40L40

### Missions et activités du poste

#### Missions générales du poste :

- Traiter les données relatives au patient et à l'activité médicale (données du RIM-P) : extraction, regroupement, analyse, représentation graphique, rédaction de tableaux de bord mensuel et de rapports d'activité
- Recueillir et contrôler l'exhaustivité et la conformité des informations relatives à l'activité médicale en vue de l'optimisation de la qualité du codage et de la valorisation de l'activité hospitalière

#### Activités :

##### Activités principales

- Extraction des données relatives au patient et à l'activité médicale sur la plateforme d'analyse de données.
- Production des analyses de données pour le compte du département d'information médicale.
- Participation à l'élaboration, à la production et à la diffusion des tableaux de bord de pilotage de l'établissement.
- Contrôle de la qualité des données du PMSI (Programme de médicalisation des Systèmes d'Information) en psychiatrie ou RIM-P (Recueil de l'information médicale en psychiatrie).
- Saisie et correction des données nécessaires à la constitution des résumés par séquence et des relevés d'actes
- Assistance auprès des services dans l'utilisation des outils de recueil et de codage



## FICHE DE POSTE

**Classification : P1  
N° 2018/100**

### - Technicien d'Information Médicale -

Page 2/3

- Codage des situations cliniques (diagnostics...) à partir des supports recueillis.
- Transmission aux tutelles des données issues du système d'information et contrôle des résultats des transmissions.
- Formation des utilisateurs (médecins, secrétaires, nouveaux TIM) aux outils de recueil
- Relai fonctionnel entre les utilisateurs et le service du système d'information concernant le maintien en condition opérationnelle du DPI (Dossier Patient Informatisé)
- Gestion des habilitations et des droits d'accès des utilisateurs au DPI

#### **Activités secondaires**

- Activités en lien avec l'identito-vigilance : mise en confidentialité des patients, gestion des doublons et des collisions.
- Participation au groupe de travail concernant la mise en place du DIM de territoire dans le cadre du GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) : harmonisation des pratiques et partage d'expérience.
- Mise à jour des référentiels de codage de l'information médicale.
- Se situer dans un processus d'amélioration des connaissances et compétences dans le cadre de la formation continue

### **Caractéristiques de maîtrise du poste**

#### **Diplôme et/ou qualification :**

- Niveau III (diplôme de niveau Bac + 2)
- Diplôme Universitaire d'Information Médicale

#### **Connaissances :**

- Connaissances opérationnelles du RIM-P et de la CIM10 (Classification Internationale des Maladies)
- Connaissances opérationnelles des logiciels de statistiques et de requêtes (ACCESS, EPI INFO, QLIKVIEW, IMPROMPTU...).
- Connaissances générales des logiciels de recueil de l'information médicale.
- Connaissances générales de l'organisation et du fonctionnement d'un établissement de santé.

#### **Savoir faire :**

- Être en capacité d'analyser les résultats relatifs à la production du codage.
- Être en capacité d'extraire et hiérarchiser les informations pertinentes à partir du dossier patient.
- Être en capacité de former et conseiller les utilisateurs dans son domaine de compétence.
- Être en capacité d'identifier un dysfonctionnement dans la chaîne de transmissions des données.
- Être en capacité d'identifier, analyser des erreurs ou anomalies des données du PMSI (codage...), en rechercher les causes.
- Être en capacité de planifier, organiser le travail et gérer les priorités.
- Être en capacité de rédiger et d'actualiser des procédures et modes opératoires.



## FICHE DE POSTE

**Classification : P1  
N° 2018/100**

**- Technicien d'Information Médicale -**

**Page 3/3**

### **Savoir être :**

- Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse.
- Capacité à communiquer auprès d'interlocuteurs variés.
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et en réseau.
- Capacité à s'adapter aux contraintes du poste.
- Capacité à prendre des responsabilités dans le respect de l'organisation du travail.
- Respect du secret professionnel et de la confidentialité.

## **Relations**

### **Relations internes :**

- Département d'Information Médicale (DIM)
- Service du système d'information
- Service des admissions (BAAU)
- Service des affaires financières
- Équipes médicales et paramédicales
- Cadres administratifs de pôle
- Cadres de santé de pôle
- Secrétaires médicales

### **Relations externes :**

- Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation
- DIM et TIM des autres établissements du GHT pour l'analyse comparative et statistique des données médico-administratives.
- Caisses Primaires
- Agence Régionale de Santé

## **Spécificités du poste**

- Temps plein
- Horaires de travail, du lundi au vendredi, selon protocole local d'aménagement de la réduction du temps de travail.
- Entretien annuel d'évaluation conduit par le médecin DIM en partenariat avec le responsable de la cellule de pilotage médico-économique